



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. limitée
9 juin 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Troisième session
Genève, 6-10 juin 2011

**Projet de rapport de la Commission du commerce
et du développement sur sa troisième session**

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé du Président	2
A. Rapports des réunions d'experts	2
B. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers.....	5
C. Questions diverses	7

Résumé du Président

A. Rapports des réunions d'experts

1. Les délégations ont déclaré que les réunions d'experts de la CNUCED, auxquelles les experts participaient à titre personnel, avaient permis d'obtenir des renseignements précieux concernant différents aspects du commerce international qui appelaient des améliorations destinées à faciliter la bonne intégration des pays en développement dans la période d'après-crise.

1. Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement

(Point 3 a) i) de l'ordre du jour)

2. La Commission a pris note du Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement (TD/B/C.I/MEM.2/16), qui était présenté par le secrétariat.

3. La Commission a accueilli avec satisfaction l'examen par les experts des questions d'instabilité des prix et elle a souligné la nécessité de continuer à analyser le fonctionnement des marchés à terme. Étant donné la montée des incertitudes, la Commission a examiné la question de la fixation des prix à différents niveaux des chaînes de valeur des produits de base et le rôle du secteur public dans la gestion des risques encourus par les producteurs. Plusieurs facteurs contribuaient à la complexité du phénomène d'instabilité des prix, notamment des éléments fondamentaux de l'offre et de la demande tels que les chocs sur le plan de l'offre, le manque de transparence, les taux de change et les fluctuations du coût des intrants. Ces facteurs pouvaient être exacerbés par la financiarisation et la spéculation.

4. La Commission a pris note des propositions en cours concernant l'étendue et la nature de l'intervention étatique sur les marchés de produits alimentaires. Il s'agissait notamment de passer du maintien de stocks régulateurs nationaux coûteux à des stocks régionaux, particulièrement parmi les petits pays, et de donner plus de transparence au marché en améliorant l'information sur les prix et les normes à l'intention des agriculteurs.

5. La Commission a relevé l'importance: a) de normes de procédé et de courants d'information fiables dans les chaînes de produits de base, de l'exploitation agricole au consommateur en passant par les douanes, afin d'assurer l'innocuité des produits; b) des moyens de remédier aux ruptures de la chaîne d'approvisionnement sur le marché des intrants et dans d'autres liaisons, afin d'incorporer l'agro-industrie des pays en développement dans les chaînes mondiales de valeur.

2. Réunion d'experts pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels

(Point 3 a) ii) de l'ordre du jour)

6. La Réunion a pris note du Rapport de la Réunion pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels sur sa troisième session (TD/B/C.I/MEM.3/9), qui a été présenté par la Présidente de la Réunion, M^{me} Marion Williams (Barbade).

7. Les délégations ont accueilli avec satisfaction l'intérêt particulier porté par les experts à la nécessité d'une stratégie intégrée et cohérente pour développer le secteur des services d'infrastructure. Ils ont reconnu avec les experts l'importance d'une stratégie globale cohérente, en ajoutant que les décideurs devaient absolument tenir compte des

contraintes affectant l'offre et de la politique de développement d'ensemble des divers pays, et que le commerce international, en particulier celui des services, avait un grand rôle à jouer dans cette stratégie. L'ouverture du commerce, alliée à une politique de réglementation bien conçue, contribuait à créer des services d'infrastructure plus compétitifs et plus performants. Les délégations ont noté que la réunion d'experts avait mis en lumière à juste titre la part majeure que l'État devait prendre à l'élaboration d'une stratégie intégrée et cohérente pour le secteur des services d'infrastructure. Elles ont répété qu'il importait de renforcer la capacité des pays en développement dans le domaine des services et d'adopter pour les services d'infrastructure les cadres de réglementation nécessaires. Certaines délégations ont insisté sur la question de la cohérence entre les cadres réglementaires et les autres politiques générales et sur le rôle majeur qui incombait à l'État, ainsi que sur le rôle de l'État dans la mise au point des pratiques réglementaires les mieux adaptées, compte tenu des spécificités et des besoins de développement de chaque pays.

3. Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale
(Point 3 a) iii) de l'ordre du jour)

8. Comme le Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale a déjà été soumis à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement en mai 2011, il n'a pas été présenté à la réunion en cours.

4. Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce
(Point 3 a) iv) de l'ordre du jour)

9. La Commission a pris note du Rapport de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce (TD/B/C.I/MEM.1/9), qui a été présenté par le secrétariat.

10. Un représentant a fait observer que les sujets traités au cours de la réunion d'experts étaient d'actualité, concernaient des événements internationaux et étaient particulièrement pertinents pour les PMA et les pays en développement sans littoral. La CNUCED a été encouragée à poursuivre son travail de recherche et d'analyse afin de mieux cerner certaines des principales difficultés que posait le transport international, y compris le lien entre le coût de l'énergie et celui des transports, ainsi que l'impact plus général du renchérissement des transports sur l'économie et les conséquences qui en découlaient pour le commerce et la compétitivité.

11. Un autre représentant a souligné l'importance du travail accompli par la CNUCED, en collaboration avec la Banque mondiale, des organismes publics et différentes administrations des douanes, pour développer au maximum l'emploi des TIC dans les douanes afin de rationaliser certaines opérations douanières et d'en améliorer l'efficacité.

5. Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence
(Point 3 b) de l'ordre du jour)

12. La Commission a pris note du Rapport de la sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (TD/RBP/CONF.7/11), qui a été présenté par le secrétariat.

6. Réunion d'experts sur l'optimisation de la contribution au développement des envois de fonds

(Point 3 c) de l'ordre du jour)

13. La Commission a pris note du Rapport de la Réunion d'experts sur l'optimisation de la contribution au développement des envois de fonds (TD/B/C.I/EM.4/3), qui a été présenté par M^{me} Rina Soemarno (Indonésie) au nom du Président de la réunion, M. Dian Djani (Indonésie).

14. Plusieurs représentants ont indiqué que la réunion était opportune, bien préparée et généralement appréciée quant à la qualité de la documentation et à la participation de personnalités de haut niveau. Les délégations ont souligné que les migrations et l'utilisation judicieuse des envois de fonds étaient un facteur de développement bénéfique à tous égards dans le cadre de la mondialisation. Les transferts de fonds présentaient une relation nettement positive avec la réduction de la pauvreté, la croissance économique et le développement social, et cet effet pouvait être renforcé par une politique volontariste et ciblée. Les transferts étaient intrinsèquement liés à la migration et dans de nombreux pays en développement, ils étaient devenus un moteur appréciable de l'économie. Ils devaient être incorporés dans la politique globale de gestion des migrations et dans la stratégie nationale de développement. On a souligné l'importance d'accords sur les migrations temporaires et circulaires pour faciliter le mouvement des expatriés.

15. Les représentants ont souligné aussi le fait qu'on pouvait optimiser l'impact des transferts de fonds sur le développement en augmentant le volume de ces transferts, y compris en les systématisant, en les sécurisant et en abaissant le coût des transactions connexes, en créant un environnement propice et compétitif et un cadre réglementaire approprié, en améliorant les compétences et l'ouverture financières aussi bien pour les migrants que pour les destinataires de leurs fonds, et aussi en dispensant aux chefs d'entreprise migrants une formation technique et des mesures d'incitation pour leurs affaires.

16. D'autres délégations ont indiqué que les envois de fonds pouvaient améliorer la cote de solvabilité d'un pays et par conséquent lui faciliter l'accès au marché international des capitaux. Une politique cohérente en matière de transferts de fonds pouvait contribuer à maximiser les bénéfices de ces transferts. Les pays en développement qui n'avaient pas encore de politique à ce sujet devaient mettre en place une politique fondée sur les meilleures pratiques. De nouvelles politiques en la matière optimiseraient l'impact des transferts de fonds sur l'investissement, la croissance et le développement, en prévoyant la création de mécanismes visant à mobiliser les fonds transférés grâce à l'élévation du taux d'intérêt sur les dépôts à terme, à des comptes bancaires libellés en monnaie étrangère et à des encouragements fiscaux. Les gouvernements devaient définir des systèmes permettant d'enregistrer les transferts de fonds par les voies officielles et améliorer les statistiques sur ces transferts. Ils pouvaient faciliter l'utilisation des fonds transférés pour créer des capacités de production, par exemple en mettant en place des programmes d'étude destinés aux rapatriés, améliorer le climat d'investissement et compléter les investissements en puisant dans les fonds transférés.

17. Certaines délégations ont indiqué que la CNUCED devait: a) s'attacher à faire la synthèse des examens par pays sur les règlements financiers et les systèmes de paiement touchant les envois de fonds, afin d'évaluer les meilleures pratiques; b) établir un cadre d'analyse afin d'évaluer le degré d'ouverture et de compétence financières des pays; c) élaborer une base de données sur les pratiques propices au développement, en vue de faciliter les transferts de fonds; d) poursuivre ses recherches et organiser des réunions d'experts destinées à explorer les liens existant entre les migrations, les transferts de fonds, le commerce, l'investissement et le développement. La CNUCED était au sein de l'Organisation des Nations Unies un organisme particulièrement bien placé pour analyser

les effets des migrations et des envois de fonds sur le développement, ainsi que les moyens d'en optimiser les bienfaits pour les pays en développement. L'émigration et les transferts de fonds qu'elle engendrait étaient indispensables aux pays en développement, et à d'autres pays, étant donné la contribution qu'ils apportaient à l'économie mondiale. Certaines délégations ont demandé à la CNUCED de faire d'autres analyses sur la question et d'organiser une nouvelle réunion d'experts sur les migrations, les transferts de fonds et le développement.

B. Promotion et renforcement des synergies entre les trois piliers

(Point 6 de l'ordre du jour)

18. Les délégations ont remercié le secrétariat de la CNUCED pour la suite donnée à l'Accord d'Accra en ce qui concerne le commerce, les produits de base, les transports et la facilitation du commerce, ainsi que la formation, et ont souhaité que ces activités continuent avec la même intensité pendant les douze mois à venir, en même temps que se poursuivraient les préparatifs de la treizième session de la Conférence.

1. Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives à des aspects fondamentaux du commerce et du développement

19. M^{me} Mina Mashayekhi, responsable de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, a rendu compte de l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives à des aspects fondamentaux du commerce et du développement en se fondant sur le document TD/B/C.I/17, ainsi que sur le rapport d'activité de la Division pour 2010 (UNCTAD/DITC/2011/1). L'année 2010 avait été riche en événements et très productive pour la Division, dans le cadre de ses activités visant à promouvoir un développement partagé et durable par le commerce, ainsi qu'à lutter contre la pauvreté dans les pays en développement et à aider à faire en sorte que les objectifs du Millénaire pour le développement soient atteints. Une date importante avait été l'évaluation et l'examen à mi-parcours de l'application de l'Accord d'Accra par la CNUCED à la cinquante-septième session du Conseil du commerce et du développement. Le Conseil s'était déclaré satisfait de la qualité et du volume important du travail entrepris par la Division au cours des deux années écoulées. Trois résultats particulièrement notables avaient été obtenus: a) l'issue favorable du Cycle de São Paulo de négociations relatives au SGPC, qui créait des possibilités importantes d'expansion du commerce Sud-Sud; b) l'organisation et le service de la sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, qui a réitéré l'importance de promouvoir l'utilisation des lois et des politiques sur la concurrence dans le renforcement de la compétitivité nationale et internationale; et c) l'appui technique sur les questions commerciales fourni lors des travaux préparatoires de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, qui a eu une incidence sur le Programme d'action d'Istanbul.

20. L'application de l'Accord d'Accra était accélérée au moyen d'activités intergouvernementales intégrées d'appui, d'analyse et d'assistance technique. Les rapports et les suggestions techniques de la Division avaient étayé les délibérations intergouvernementales menées en vue d'établir un consensus sur les cadres réglementaires, institutionnels et directeurs susceptibles de favoriser la contribution du commerce à un développement durable et solidaire pendant la période de redressement et de répondre aux difficultés découlant de la persistance des effets des crises énergétique, alimentaire, financière et économique. Au chapitre de la recherche et de l'analyse, la Division a produit 30 publications analytiques, supports de formation et manuels sur les questions actuelles de

commerce et de développement. Ces travaux ont été diffusés à un large public et ont été utilisés pour la formulation et l'application des politiques commerciales, l'intégration bénéfique dans le système commercial international, les négociations commerciales et les politiques de développement. Au titre de l'assistance technique, plus de 58 pays et nombre de manifestations à l'échelle régionale et internationale sur le commerce ont bénéficié de l'appui de la Division. Cent soixante et un ateliers ont été organisés en faveur de 7 516 participants, et 70 missions de conseil ont été assurées à des pays et à des manifestations internationales. Les dépenses de coopération technique de la Division se sont élevées en 2010 à 5 338 000 dollars, soit 14 % des dépenses totales de la CNUCED pour cette même année. Bon nombre d'activités ont été menées en coopération avec d'autres divisions et d'autres organisations internationales.

21. Pour 2011, les objectifs étaient notamment: a) de poursuivre la mise en œuvre de l'Accord d'Accra et des mandats issus de la sixième Conférence des Nations Unies sur la concurrence et du Programme d'action d'Istanbul en faveur des PMA; b) d'aider les États membres à se préparer efficacement à la treizième session de la Conférence; et c) d'aider les autres institutions du système des Nations Unies à mener les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur le développement (Rio+20).

22. Les délégations ont reconnu et salué le niveau d'exécution soutenu et la qualité des activités de la CNUCED sur le commerce et le développement dans ses trois grands domaines de compétence, leur diffusion à un grand nombre de pays en développement de toutes les régions et la prééminence accordée à des choix d'action pragmatiques ainsi qu'à des propositions privilégiant des solutions réalistes aux problèmes en cours. La CNUCED a aussi été remerciée pour ses travaux relatifs à l'intégration des pays en développement dans le système commercial, aux négociations commerciales et à l'accession à l'OMC, et il lui a été demandé de continuer ce travail important. Les donateurs ont été invités à soutenir ces activités. En ce qui concerne le financement de la participation d'experts aux réunions d'experts de la CNUCED, un État membre a annoncé une contribution au Fonds d'affectation spéciale de la CNUCED, ce dont il a été remercié. D'autres États membres ont été invités à envisager des contributions financières, afin de garantir les échanges d'expériences et de pratiques.

2. Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux produits de base

23. Le secrétariat a présenté le «Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux produits de base» (TD/B/C.I/18). Le Groupe s'était acquitté notamment des tâches suivantes: a) suivre l'évolution actuelle des marchés de produits de base et les problèmes qui s'y posaient et étudier les perspectives d'avenir; b) assurer un cadre à des forums intergouvernementaux et à des dialogues multipartenaires afin d'établir le consensus entre les parties prenantes, d'évaluer les principaux problèmes dans le secteur des produits de base et de déterminer des solutions possibles; c) mettre en œuvre les quatre composantes principales du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles financé par l'Union européenne, à savoir les systèmes d'information commerciale, le financement des produits de base, les bourses de produits et le Portail d'information Internet sur la labellisation développement durable; d) formation et coopération interdivisions; et e) coopération avec d'autres organismes internationaux et les organismes de produits de base en matière de recherche et d'analyse et concernant d'autres activités pour favoriser une approche globale du développement du secteur des produits de base.

3. Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux transports et à la facilitation du commerce

24. Le secrétariat a présenté le «Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux transports et à la facilitation du commerce» (TD/B/C.I/19). Les délégations ont aussi été invitées à se reporter aux chapitres 3 et 4 du Rapport d'activité 2010 de la Division de la technologie et de la logistique (UNCTAD/DTL/2011/1), dans lequel les activités relatives aux transports, à la facilitation du commerce et aux cadres juridiques, ainsi qu'à l'automatisation des douanes dans le cadre du plus important programme d'assistance technique de la CNUCED, le programme SYDONIA (système douanier automatisé), étaient également décrites.

25. Dans le cadre de son mandat, la Division de la technologie et de la logistique a mené des travaux de recherche qui ont eu notamment pour résultats l'*Étude sur les transports maritimes 2010*, qui a reçu d'excellentes réactions dans l'enquête sur les publications; l'indice de connectivité des transports maritimes réguliers; et le bulletin *Transport Newsletter*. Dans le domaine de l'assistance technique, 69 projets étaient en cours de réalisation pendant la période considérée, dont 67 relevant du programme SYDONIA. Des services consultatifs ont été offerts sur les questions relatives aux transports et à la facilitation du commerce. Concernant la formation de consensus, un certain nombre de réunions pluriannuelles et de réunions spéciales d'experts ont eu lieu, notamment pour ce qui est de faciliter la compréhension des grandes questions débattues lors des négociations internationales relatives au commerce.

26. Une demande a été adressée au secrétariat afin qu'il prévienne à l'avance des dates des réunions spéciales d'experts consacrées à l'incidence des changements climatiques sur les transports internationaux.

4. Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux activités interdivisions de renforcement des capacités

27. Le secrétariat a présenté le «Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux activités interdivisions de renforcement des capacités» (TD/B/C.I/20), et a renvoyé les délégations au chapitre 2 du Rapport d'activité 2010 de la Division de la technologie et de la logistique (UNCTAD/DTL/2011/1), dans lequel elles trouveraient des renseignements complémentaires. Les donateurs et les organismes d'appui ont été remerciés pour le soutien qu'ils avaient apporté aux activités d'assistance technique entreprises.

28. Le premier programme interdivisions présenté a été le programme TrainForTrade; il a été question de ses domaines d'intervention, et de la large utilisation par ce programme des technologies de l'information et de la communication. Un bref aperçu a été donné ensuite des cours organisés en 2010 sur les grands problèmes économiques internationaux, qui ont recueilli une appréciation excellente des participants. Le secrétariat a réitéré l'appel de propositions concernant des lieux d'organisation pluriannuels pour les cours régionaux dans les pays en transition et en Asie occidentale et en Afrique. En dernier lieu, un exposé a été présenté sur l'Institut virtuel, les services qu'il assurait, son réseau de plus en plus étendu qui permettait une coopération Nord-Sud et Sud-Sud, et l'importance accordée aux activités interdivisions.

C. Questions diverses

(Point 7 de l'ordre du jour)

Rapport de la sixième réunion annuelle du Réseau mondial de banques d'import-export et d'institutions de financement du développement (G-NEXID)

29. M. F. Mbroh, Directeur de la recherche, de la planification et de la coopération internationale à l'Afreximbank, a rendu compte de la sixième réunion annuelle du G-NEXID, au nom de M. Jean-Louis Ekra, Président honoraire du G-NEXID et Président de l'Afreximbank. La réunion s'était tenue le 6 juin 2011 à Lisbonne.

30. Le G-NEXID a remercié la CNUCED pour son soutien sans faille à l'égard du réseau. Le G-NEXID s'occupait de promotion et de financement du commerce et des courants d'investissement transfrontières. Il avait révisé ses processus de gestion et adopté un programme de travail à court terme. Il était de plus en plus réputé sur le plan mondial comme en témoignait le nombre croissant de ses membres, qui avait atteint le nombre de 23 fin avril 2011, contre 5 membres à la première réunion annuelle du réseau en 2006. Le réseau avait assuré des services concrets à ses membres, notamment des lignes de crédit bilatéral entre certains membres, et entre des partenaires et des membres du réseau. Par exemple, une ligne de crédit de 100 millions de dollars avait été fournie par la Banque indienne d'import-export à la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO; Afreximbank avait reçu une ligne de crédit de 200 millions de dollars de la SFI et une autre d'un montant de 100 millions de dollars de la Banque chinoise de développement; et la Banque de développement de l'Afrique du Sud avait offert à Afreximbank une ligne de financement commercial de 50 millions de dollars pour permettre à la banque de faire face aux besoins critiques de financement des importations de certains pays de la région de l'Afrique australe qui avaient été éprouvés par la crise mondiale. G-NEXID préparait également une base de données par Internet sur le crédit en vue de faciliter le commerce transfrontières et les accords sur le financement de projets. Par la suite, il était prévu de rendre la base de données accessible aussi bien au secteur public qu'au secteur privé afin d'aider à l'évaluation et au traitement du commerce transfrontière et des accords sur le financement de projets.

31. La coopération entre le G-NEXID et la CNUCED était actuellement renforcée; la signature d'un mémorandum d'accord était attendue à brève échéance. Cette coopération était fondée sur l'objectif commun de promouvoir et de financer le commerce et les courants d'investissement transfrontières pour le bien-être économique des populations.
